

L'ESSENTIEL DE 2015



RÉAFFIRMER LA PRIORITÉ À L'ENFANT

NOTRE MISSION

- **ACCUEILLIR** des frères et sœurs séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves en maintenant, autant que possible, le lien familial.
- **PROTÉGER** dans un cadre sain et convivial avec des éducatrices/teurs familiaux qui s'en occupent au quotidien tout au long de l'année.
- **ÉDUQUER**, de la petite enfance à l'âge adulte, par un accompagnement constant.
- **ASSURER** leur bien-être et préparer avec eux leur avenir.

Poursuivre notre développement

En 2015, l'attention de la Fondation s'est focalisée sur le chantier du nouveau Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes. Situé dans la Vienne, il a accueilli les premiers enfants au début du mois d'août 2016. Ouvrir un nouvel établissement n'est pas si fréquent dans le monde de la Protection de l'Enfance. Acte de foi, c'est aussi une prise de risque dans un contexte économique qui pousse les collectivités publiques à la réduction de leurs budgets. Mais nous l'assurons, car nous sommes convaincus que la cause des enfants mérite que l'on construise et que l'on développe des lieux de vie adaptés à leurs besoins. Sur tous les plans – architecture, gestion, accompagnement... –, le nouveau Village de Monts-sur-Guesnes est un condensé du modèle éducatif développé et enrichi par la Fondation depuis près de soixante ans. Il exprime la volonté de toujours proposer un meilleur accueil, de type familial, la maison restant le symbole le plus évident du réconfort et de la bienveillance que nous souhaitons apporter à ces enfants au parcours complexe, difficile, heurté.

Porter plus haut la cause des frères et sœurs

Dans le prolongement du choix de notre nouveau nom, ACTION ENFANCE, qui réaffirme clairement l'objet de notre Fondation, nous avons souhaité lancer une campagne de communication pour sensibiliser les Français à la question de l'enfance en danger en France. Diffusé sur les chaînes de France TV en mars et octobre 2015, le spot publicitaire *L'envolée* exprime en trente secondes l'action de la Fondation : aider les enfants à grandir avec leurs frères et sœurs et à devenir des adultes autonomes et responsables. Ces campagnes sont un investissement de notoriété pour l'avenir et la télévision permet de toucher le plus grand nombre ; la Protection de l'Enfance ne faisant pas assez souvent partie des causes relayées par les médias.

Faire évoluer le cadre législatif

ACTION ENFANCE cherche aussi, au-delà de son projet spécifique – l'accueil des fratries sur un

modèle de type familial – à sensibiliser les pouvoirs publics à la cause de l'enfance. Dans le cadre de la réforme de la loi du 5 mars 2007, la Fondation a pris son bâton de pèlerin pour affirmer sa position, aux côtés du législateur, sur le chemin compliqué de l'écriture d'une loi, entre l'Assemblée nationale, le Sénat, les ministères concernés... Certains enfants, dont les frères et sœurs que nous accueillons, vont avoir des parcours de placement longs de par les difficultés familiales qui sont les leurs. Pour eux, l'espoir d'un retour en famille est faible, voire difficile à envisager. Notre action a notamment consisté à interpeller le législateur sur l'attention particulière qu'il est nécessaire de leur porter, afin qu'ils ne deviennent pas les enfants de personne. Notre projet est de leur proposer d'avoir toujours auprès d'eux des adultes sur qui compter et aux yeux desquels ils comptent. Notre travail autour de la nouvelle loi de la Protection de l'Enfance, adoptée le 14 mars 2016, exprime notre volonté d'un statut pour ces enfants placés longtemps et remet ainsi, au tout premier rang, l'intérêt de l'enfant.

Poursuivre l'extension de nos dispositifs d'accueil

Grâce à ses partenaires institutionnels ainsi qu'à la générosité de ses donateurs et partenaires privés, ACTION ENFANCE poursuit le développement de son accompagnement spécifique en étendant ses structures d'accueil et souhaite mobiliser le grand public et les pouvoirs publics autour de la cause de l'enfance en danger. Les Conseils départementaux, qui assurent 80 % du financement de notre mission, rencontrent des difficultés économiques entraînant des répercussions importantes sur les structures de la Protection de l'Enfance. Plus que jamais, nous avons besoin du soutien de tous pour permettre aux frères et sœurs de grandir ensemble. Car c'est avec vous à nos côtés que nous pouvons porter toujours plus haut l'intérêt de ces enfants que nous accompagnons. En leur nom, nous vous exprimons notre plus vive reconnaissance. ■



Pierre
Lecomte,
Président



Phong Alexandre
Guillen,
Directeur général



689 ENFANTS ET JEUNES

présents au 31 décembre 2015
dont 197 fratries.



96%

TAUX D'OCCUPATION MOYEN SUR L'ANNÉE

Villages et Foyers

RÉPARTITION DES ENFANTS

PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Établissements	Présents	Répartition
Villages d'Enfants	507	
Foyers d'Adolescents et Services de Jeunes Majeurs	70	Foyers d'adolescents
	35	Services de semi-autonomie
	19	Services de Jeunes Majeurs
Foyer d'accueil et d'orientation de Clairefontaine	36	
Familles d'accueil ACTION ENFANCE	22	Amilly (7), Clairefontaine (13), RJT (2)
TOTAL GÉNÉRAL	689	

LES ACCUEILS

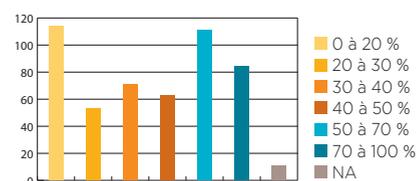
227 ENFANTS ET JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS DONT :

137 en Villages d'Enfants, **6** en familles d'accueil, **31** au Foyer de Clairefontaine et **53** dans les Foyers d'adolescents et de jeunes majeurs dont :

- **41** en Foyers d'adolescents
- **10** dans les Services de semi-autonomie
- **2** en Service Jeunes Majeurs

LE POURCENTAGE DE VIE PASSÉE EN PLACEMENT

(en nombre d'enfants de nos Villages d'Enfants)



Plus de la moitié des enfants de nos Villages ont passé au moins le tiers de leur vie en situation de placement.

52% DES MINEURS ACCUEILLIS

à la Fondation ne bénéficient pas d'une décision judiciaire permettant un droit d'hébergement auprès de leur famille. Parmi eux, les deux tiers peuvent rencontrer leur famille dans le cadre de visites en présence d'un tiers ou de visites libres.

Un tiers d'entre eux ne bénéficient d'aucun droit de visite.

15 ÉTABLISSEMENTS EN FRANCE, DONT :



11 VILLAGES D'ENFANTS

3 FOYERS D'ADOLESCENTS ET SERVICES JEUNES MAJEURS

1 FOYER D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES FRATRIES

FINANCEMENT

EMPLOIS

50,7 M€ DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT ONT ÉTÉ DESTINÉS À HAUTEUR DE :

- **91%** aux missions sociales
- **5%** aux frais de recherche de donateurs et partenaires privés
- **4%** aux frais de fonctionnement (part des frais de siège non refacturables aux établissements, autres frais de communication...)

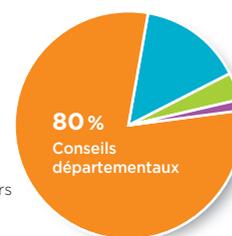
10,7 M€ DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ONT ÉTÉ EMPLOYÉES À HAUTEUR DE :

- **66%** aux missions sociales
- **25%** aux frais de recherche de donateurs et partenaires privés
- **9%** aux frais de fonctionnement (part des frais de siège non refacturables aux établissements, autres frais de communication...)

RESSOURCES

Origine de la totalité des ressources

- 15%** Ressources collectées auprès du public
- 4%** Autres produits principalement financiers
- 1%** Reprise de provisions et report de ressources affectées



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

AU 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers d'euros)

EMPLOIS

	TOTALITÉ DES EMPLOIS 2015	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES collectées auprès du public
1 - MISSIONS SOCIALES	46 245	4 774
RÉALISÉES EN FRANCE	45 517	4 046
RÉALISÉES À L'ÉTRANGER	728	728
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 659	2 659
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 659	2 659
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ÉTABLISSEMENTS)	1 790	917
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	50 693	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	632	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	124	
TOTAL GÉNÉRAL	51 450	
IV - PARTS DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES		2 323
V - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		1 621
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		9 053

L'accueil et l'accompagnement des enfants dans les meilleures conditions constituent les missions de la Fondation.

Les investissements 2015 concernent principalement des renouvellements ou du gros entretien courant.

L'utilisation des ressources issues de nos donateurs s'est répartie en 8 351 k€ inscrits au compte de résultat et 2 323 k€ en investissements, hors dotation aux amortissements.

RESSOURCES

	RESSOURCES COLLECTÉES EN 2015	SUIVI DES RESSOURCES collectées auprès du public
REPORT DES RESSOURCES		5 891
1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	7 475	7 475
DONS, LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS COLLECTÉS	7 475	7 475
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	40 085	
4 AUTRES PRODUITS	2 124	
I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	49 685	
II REPRISE DES PROVISIONS	288	
III REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES	226	
IV VARIATION DES FONDS DÉDIÉS		- 102
V INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 252	
TOTAL GÉNÉRAL	51 450	7 373
VI TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		9 053
VII SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC non affectées et non utilisées en fin d'exercice		4 212

Le financement des Conseils départementaux ainsi que les dons et legs constituent les principales ressources de la Fondation.

91,2 % de l'ensemble des ressources de la Fondation sont destinées aux missions sociales.

Au 31/12/2015, on note une diminution des ressources issues de nos donateurs non encore affectées ou non encore utilisées (- 1 679 k€).

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers d'euros)

ACTIF

	2015 valeur nette	2014 rappel
Frais de 1 ^{er} établissement	47	76
Immobilisations incorporelles	287	393
Immobilisations corporelles	28 652	28 647
Immobilisations financières	2 101	2 233
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	31 087	31 349
Avances et acomptes sur commande	19	36
Créances de fonctionnement	7 984	8 775
Prix de journées à recevoir	7 664	8 370
Autres	320	404
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	27 943	27 150
Disponibilités	1 952	1 622
Compte de régularisation	112	129
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	38 010	37 713
TOTAL DE L'ACTIF	69 097	69 062
Engagements reçus	4 834	4 213

(1) Extrait du Projet de la Fondation : « La Fondation s'autorise à se constituer un patrimoine et à se doter de fonds de réserve en vue d'assurer ses investissements ainsi que la pérennité de ses actions pendant environ six mois. »

PASSIF

	2015	2014 rappel
Fonds associatifs et réserves	30 246	30 149
Subvention d'investissement	525	553
Report à nouveau	27 519	27 576
Résultat de l'exercice	- 1 252	- 458
Résultats sous contrôle	- 243	286
TOTAL DES FONDS PROPRES	56 795	58 105
Provisions	2 810	2 406
Fonds dédiés	263	365
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	3 074	2 770
Dettes financières	1 578	1 865
Dettes de fonctionnement courant	1 734	1 732
Fournisseurs et charges à payer	1 400	1 451
Créditeurs divers	333	281
Dettes relatives au personnel	5 916	4 585
Organismes sociaux et fiscaux	2 407	1 426
Congés à payer et rémunérations dues	3 509	3 160
Produits constatés d'avance	-	4
TOTAL DES DETTES	9 228	8 187
TOTAL DU PASSIF	69 097	69 062

Financé grâce
à vos dons

VOS DONNS

EN ACTION



GRÂCE À VOUS

791 000 €

ont été employés au renforcement de l'accompagnement éducatif dans l'ensemble de nos Villages et Foyers.

RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES ENFANTS

L'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis dans les Villages d'Enfants et Foyers d'Adolescents fait l'objet d'une attention constante des équipes éducatives selon un modèle de quotidien partagé, au plus proche de celui d'une famille classique. C'est pourquoi, en plus des postes financés par les Conseils départementaux, nous avons besoin de renforcer, sur les fonds propres de la Fondation, les équipes d'éducateurs familiaux, afin d'améliorer la vie des enfants au quotidien.



GRÂCE À VOUS

716 000 €

ont été employés à l'équipement ou à la rénovation de nos Villages et Foyers.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE VILLAGES ET FOYERS

Les Villages d'Enfants et Foyers d'Adolescents sont le principe et les moyens de notre mode d'accueil. Nous veillons à les bâtir à l'exacte mesure de nos besoins et à procéder aux rénovations nécessaires pour développer et optimiser l'accueil des enfants.

GRÂCE À VOUS

481 000 €

ont été employés à soutenir les jeunes dans leurs difficultés.

SOUTIEN SCOLAIRE, SERVICE DE SUITE, BOURSES

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes ayant séjourné dans les Villages et Foyers d'ACTION ENFANCE est un objectif prioritaire pour les équipes éducatives. Cela passe par une bonne intégration scolaire, suivie et au besoin soutenue dès les petites classes. Des aides existent pour financer leurs études et, depuis 2014, le Service de Suite destiné aux anciens accueillis leur permet de trouver conseil, soutien moral et financier, à n'importe quel moment de leur vie.



GRÂCE À VOUS

83 000 €

ont été employés à offrir des expériences pédagogiques aux enfants et jeunes de nos établissements.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES EXTRA-SCOLAIRES

L'épanouissement des enfants de nos Villages et Foyers passe nécessairement par des activités culturelles ou sportives que nous leur proposons tout au long de l'année : Prix Littéraire, sorties de fin d'année, tournoi de rugby, mise en place d'ateliers dans les Villages, etc.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport d'activité 2015, disponible sur le site Internet d'ACTION ENFANCE : www.actionenfance.org. Ce rapport peut également être obtenu sur simple demande écrite.



28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 - Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris
www.actionenfance.org

